

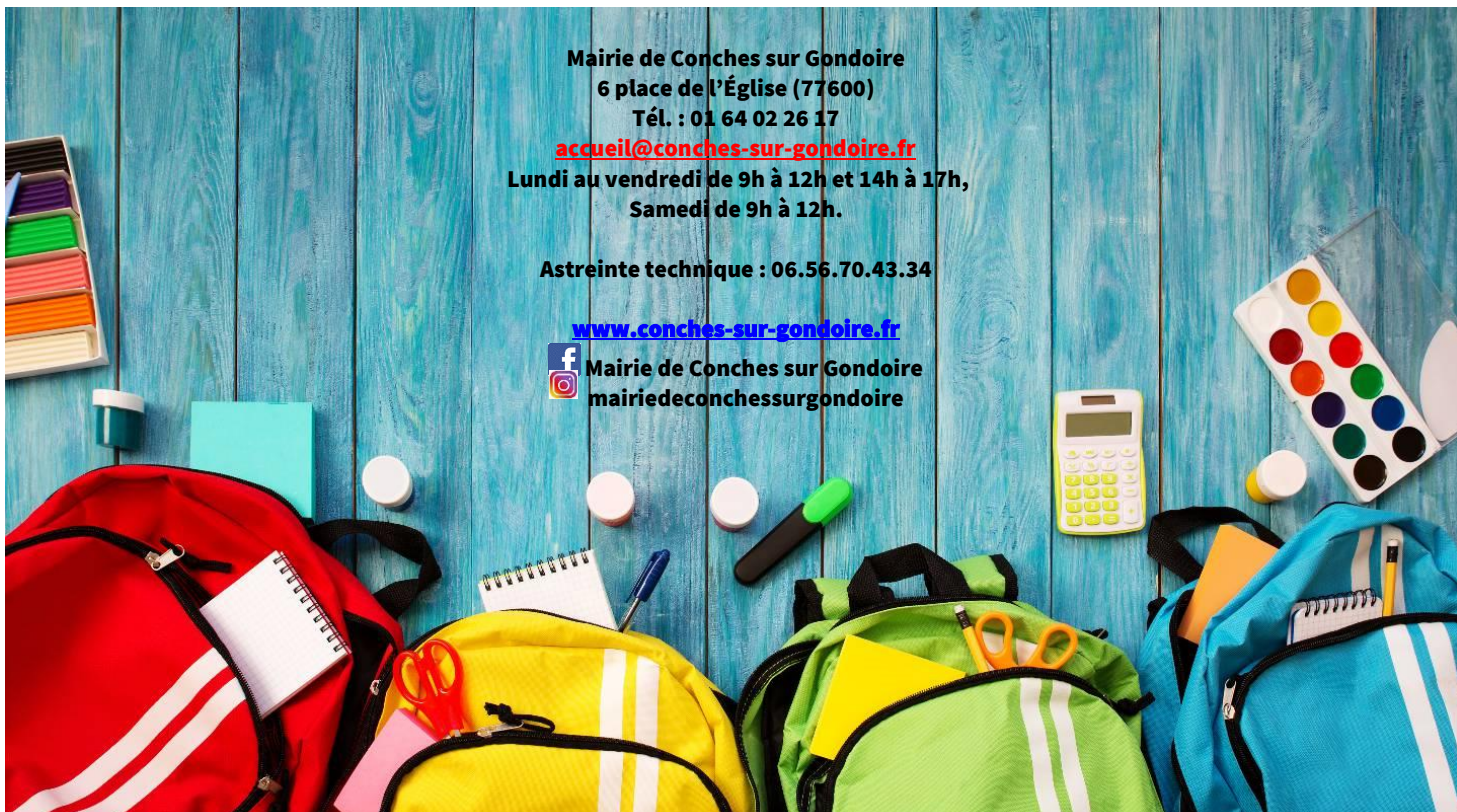
Septembre 2024, Numéro 65

Mairie de Conches sur Gondoire
6 place de l'Église (77600)
Tél. : 01 64 02 26 17
accueil@conches-sur-gondaire.fr
Lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h,
Samedi de 9h à 12h.

Astreinte technique : 06.56.70.43.34

www.conches-sur-gondaire.fr

 Mairie de Conches sur Gondoire
 mairiedeconchessurgondaire



Directrice de la publication : Martine DAGUERRE / Comité de rédaction : Elodie BARON, Patricia DECERLE, Hugo ROCH

RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Cette rentrée scolaire 2024-2025 présente un caractère particulier pour les élèves et leurs parents comme pour l'équipe municipale et l'ensemble des habitants de Conches. Il s'agit en effet de la dernière rentrée à l'école Gustave Ribaud. Celle-ci fermera ses portes en juillet 2025 et les élèves rejoindront l'école intercommunale du Val Guermantes. Cette petite école, malheureusement trop vétuste, a marqué des générations d'enfants et de parents qui y ont trouvé une ambiance épanouissante et en garderont de beaux souvenirs.

Le site de l'école Gustave Ribaud connaîtra une nouvelle vie, puisqu'il accueillera un parc ainsi que des locaux pour accueillir diverses activités de loisirs.

A l'école intercommunale du Val Guermantes, cette rentrée s'effectue dans des locaux qui ont été entièrement désamiantés pendant l'été. Cette école, avec ses salles lumineuses et ses espaces verts, offre un cadre d'étude de grande qualité

pour nos élèves. La commune de Conches travaillera ces prochains mois en étroite collaboration avec le SIVOM Conches-Germantes sur les futurs travaux d'amélioration et de transformation et pour préparer le regroupement de tous les petits Conchois et Conchoises et des petits Guermantais dans les meilleures conditions.

Bonne rentrée à toutes et tous !

Martine Daguerre, Maire, et Eric Himonet, adjoint aux Affaires scolaires

**... DANS QUELQUES JOURS : NOTRE GRANDE
BROCANTE ! NOUS VOUS ATTENDONS
NOMBREUX LE DIMANCHE 8 SEPTEMBRE RUE DE
LA JONCHERE...**





Jeudi 19 septembre à 19 heures

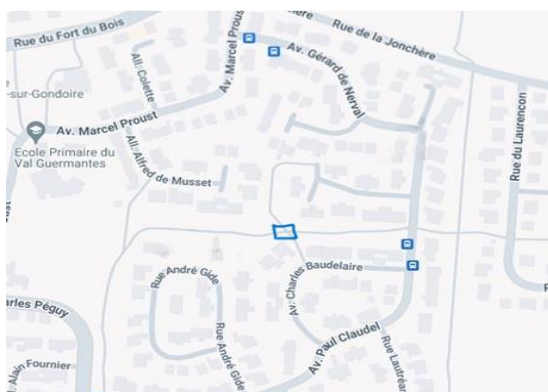


Les travaux de l'école intercommunale du SIVOM CONCHES GUERMANTES – Val Guermantes se déroulent correctement.

Le désamiantage d'une partie de l'école a eu lieu, les deux algécos de la cour ont été retirés, les travaux de mise aux normes électriques ont pu être réalisés et à l'autonome, il y aura une végétalisation d'une partie de la cour (espace vert et arbre).

INAUGURATION DES SENTES LE 21 SEPTEMBRE

Le samedi 21 septembre, Conches inaugurerà les sentes baptisées par le Conseil Municipal des Jeunes du nom de femmes remarquables et inspirantes. Nous vous attendons nombreux pour découvrir ou redécouvrir ces chemins ombragés qui font le charme de notre village. Rendez-vous à 11 heures pour la cérémonie d'inauguration, sente Simone Veil (située entre l'avenue Paul Claudel et l'espace herbeux de l'école intercommunale du Val Guermantes). La cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié en mairie.



IMPÔTS

L'État a augmenté ses bases d'impositions (valeur locative) de **3.9%** suite à l'inflation (7.1% en 2023 et 3.4% en 2022).

Pour l'année 2024, la commune n'a pas augmenté ses taux d'impositions (taux identiques à l'année dernière).

COLLECTE DE JOUETS A LA BROCANTE

Le Conseil Municipal des Jeunes réédite son initiative de collecte de jouets lors de la brocante, le dimanche 8 septembre. Les jeunes vous accueilleront à leur stand (parking, côté buvette) pour récupérer des jouets et jeux complets et en bon état, au profit des Restos du Cœur.



REMBOURSEMENT DE LA CARTE IMAGIN'R



Pour les collégiens, sans conditions de revenus, remboursement de 50% du montant restant à charge en fournissant à la Mairie les documents suivants avant le 15 novembre 2024 :

- Un certificat de scolarité,
- Un justificatif de domicile, de bourse (si boursier), et de règlement de la carte,
- Un Relevé d'Identité Bancaire.

COLIS DES SÉNIORS



Concerne les Conchois.es ayant 65 ans au plus tard le 31 décembre 2024.

Inscription en Mairie jusqu'au 30 octobre 2024, en présentant un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN

A VOUS LA PAROLE !



21 Conchois et Conchoises se sont portés candidats pour participer au Conseil consultatif citoyen. Un tirage au sort public aura lieu à l'automne afin de retenir les 9 membres de ce conseil qui émettra des avis sur les projets du Cœur de village.



POUR LES ANIMATIONS DU VILLAGE

Brocante, fête de l'été, ateliers créatifs pour les enfants et autres événements qui donnent vie à notre village... Pour rejoindre l'équipe des bénévoles et vous investir suivant vos préférences et vos disponibilités, contactez marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr.

MATINÉE DU 12 OCTOBRE



DISTRIBUTION DE BULBES

A vos plantations ! L'automne est la bonne période pour planter les bulbes des fleurs printanières. Pour soutenir le fleurissement des jardins des particuliers, la Mairie organise une distribution gratuite de bulbes, sélectionnés par notre responsable des services techniques. Inscription auprès de marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr jusqu'au 4 octobre.



NOUVEAUX DIPLOMÉS

Jeunes diplômés de 2024, un cadeau vous sera offert par Madame la Maire à 10h en mairie. Votre famille est également invitée à ce moment convivial.

N'oubliez pas de vous inscrire en mairie, avant le 27 septembre (marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr), en transmettant un justificatif de domicile de moins de 3 mois et **une copie du relevé de notes** ou le diplôme concerné. Ceci concerne tous les diplômés de l'enseignement général et professionnel.



MEDAILLÉS DU TRAVAIL

Médaillés, un cadeau vous sera offert par Madame la Maire à 10h en mairie. Votre famille est également invitée à partager ce moment. Merci de confirmer votre présence **avant le 27 septembre** auprès de marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

JOURNAL
OFFICIEL



ARRÊTÉ NOR : IOME 2420217A

EN DATE DU 23 JUILLET 2024

PARU AU JOURNAL OFFICIEL DU 03 AOÛT 2024

Conformément à l'arrêté NOR : IOME 2420217A en date du 23 juillet 2024 paru au Journal Officiel du 03 août 2024, la commune de Conches **n'a pas été reconnue** en état de catastrophe naturelle pour le phénomène suivant : « sécheresse et réhydratation des sols pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023. »

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Portage de repas à domicile



La Commune a mis en place le portage de repas à domicile, pour les personnes vulnérables de Conches qui en auraient besoin.

Le prix du repas est de :

- 6 euros le midi,
- 4.50€ (repas complet) ou 3€ (repas léger) le soir.
- La prestation comprend également les week-end (livraison le vendredi de repas sous vide, pour le samedi et le dimanche)



Un agent communal
vous livre
vos repas à domicile

Pour les menus, vous avez la possibilité de choisir entre plusieurs entrées, plats, et desserts.

Vous êtes intéressé(e) ?



Contactez la Mairie par téléphone au

01 64 02 26 17

ou par mail à l'adresse

marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr



TRAVAUX AU TENNIS

Comme indiqué en juillet aux Conchois (sur Facebook) et aux adhérents du Tennis (par mail), les travaux sur le dôme du Tennis (création d'une ouverture technique, couverture, charpente et



courts couverts) sont urgents et prioritaires. Il n'est en effet pas possible de laisser se poursuivre la détérioration des poutres soutenant la charpente et la couverture, détérioration liée à l'humidité intérieure et aux infiltrations d'eau. L'état du dôme entraînerait tôt ou tard une fermeture administrative pour instabilité de la structure si rien n'était fait. Et plus on attend, plus les dégâts et les coûts de réparation seront importants. D'autre part, les utilisateurs qui évoluent dans cet espace mal ventilé et couvert sont exposés à des risques sanitaires engendrés par l'environnement aérien (poussière de terre battue, humidité, moisissures) et à des accidents sur des surfaces non planes. La volonté de la commune est de remettre progressivement en état et aux normes de sécurité l'ensemble de ses équipements et du site municipal du Tennis.

Il faut commencer par le dôme mais tout sera à refaire (courts extérieurs déformés, surfaces, accès PMR, stationnement, local avec vestiaires et sanitaires...) afin d'obtenir une structure de qualité pour la pratique, notamment, des sports de raquette.

En revanche, il faut rappeler que la salle multisports, également appelée « gymnase » (non aux normes ERP), située en face de la pharmacie et dont la fermeture administrative a été prononcée, il y a un an, en raison d'importants désordres structurels conduisant à la dangerosité du bâtiment pour nos enfants, sera à terme démolie. Il n'y aura pas de reconstruction d'un autre bâtiment public de type gymnase car un tel équipement a des coûts de construction et de maintenance très élevés qui seraient disproportionnés pour une petite commune. La commune ne peut pas multiplier et disperser ses équipements publics, car elle devra aussi les entretenir.

Elle doit rénover, valoriser et entretenir ce dont elle dispose déjà. Cette décision a été prise, tout comme la rénovation de la Grange, conformément au projet « Coeur de Village » pour la rénovation globale de la commune, présenté aux Conchois et adopté en conseil municipal.

Pour mener une politique sportive cohérente avec l'échelle et les moyens communaux, il est nécessaire de mieux utiliser les équipements existants. Le grand espace public du Tennis sera amené à évoluer vers un pôle d'activités physiques et sportives au service des Conchois, en diversifiant les pratiques en complément de l'activité tennistique. C'est le sujet de l'enquête qui a été menée cet été auprès des habitants.

La première tranche de travaux (couverture, charpente, ouverture d'une porte technique), qui nécessite la disponibilité et l'articulation de plusieurs corps de métiers (ouverture d'une porte technique dans le dôme, retrait de la terre battue, nettoyage complet du dôme, réparation du sol en raison des racines, coulage de la résine, mise en place de lignes sur le sol pour multi-activité, changement des éclairages en LED) est donc programmée dès cet automne pour rendre tout cela possible dans les meilleurs délais. La commune a déposé plusieurs demandes de subvention pour tous ces travaux.

ENQUÊTE SPORTIVE : LES RÉSULTATS



77 foyers ont répondu au questionnaire sur les pratiques sportives diffusé cet été, répartis dans toute la commune et totalisant 233 habitants (adultes et enfants). Ce questionnaire contribuera à programmer la diversification de l'utilisation du Tennis.

Si les joueurs et joueuses de tennis se sont particulièrement mobilisés pour participer à cette enquête (avec 22 foyers concernés, jouant au Tennis de Conches ou dans des communes avoisinantes), près d'une quarantaine d'autres disciplines sportives sont actuellement pratiquées par nos concitoyens, du vélo à l'aviron et de l'escalade au yoga.

« Quels autres sports envisageriez-vous de pratiquer au sein de la commune ? ». Les réponses sont tout aussi variées, avec deux demandes qui se détachent : la gymnastique (citée 22 fois sous ses diverses formes, dont 5 fois sous l'intitulé « pilates ») et le padel (citée 10 fois). Viennent ensuite, avec 5 ou 6 mentions chacun, le multisports enfants, le basket ball, le football, le yoga, le ping pong, le badminton et la danse.



LES ACTIVITES SPORTIVES RESTENT POSSIBLES

L'an dernier, nous avons pu négocier avec l'association sportive de Chanteloup et l'école multisports de Montévrain. Pour l'année scolaire 2024-2025, celles-ci continueront à accueillir les enfants de Conches, en fonction des places disponibles, et nous les en remercions.

Pour Chanteloup, les informations utiles se trouvent via le lien : <https://www.aschanteloup77.fr/>

Pour Montévrain, les informations utiles se trouvent via le lien :

<https://www.montevrain.fr/profils-recherche/payer-ses-factures-5>

Grâce au projet de rénovation du Tennis municipal et de son évolution en pôle sportif, l'école multisports conchoise pourrait potentiellement reprendre courant 2025, en fonction de certains critères (travaux, subventions, effectif...).

DE NOUVELLES INSTALLATIONS SUR L'ESPACE BOITEL

Cet été, l'espace Boitel a été complété d'un agrès pour les 6-12 ans et d'une toile d'ombrage sur l'aire de jeux existante. Un plateau de fitness pour les adultes sera installé courant septembre. A partir d'octobre-novembre viendra le moment des plantations : fleurs, arbustes, arbres fruitiers... Des cheminements et des bancs contribueront aussi à faire de cet espace un lieu où il fait bon se poser et se détendre. L'allée Bernanos qui longe l'espace Boitel entre l'avenue Marcel Proust et la mairie sera ensuite remise en état.

Nos remerciements à la Région Ile-de-France / IDF Nature ainsi qu'au Département de Seine et Marne pour leurs subventions.



Seriez-vous intéressé par une collecte des déchets verts ?

Vous voudrez bien trouver, page 10, un questionnaire relatif à une éventuelle collecte de déchets verts à compter du printemps prochain.

CONCHES A FÊTÉ LES JO LE 22 JUIN DERNIER !

Un grand MERCI à tous les bénévoles, aux agents communaux, aux prestataires, à la Fédération Française d'handisport pour sa présence et ses ateliers (basket fauteuil et sarbacane) et à la Région Ile-de-France pour son soutien lors de cette fête dédiée aux pratiques sportives et suivie d'une soirée musicale.



REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Il peut s'agir de vous, de l'un de vos parents, d'un voisin ou d'un ami



PENSEZ A VOUS INSCRIRE !

La commune propose à toute personne vulnérable, de se faire connaître en Mairie.

L'inscription à ce dispositif est facultative mais par exemple, en cas de déclenchement du plan canicule par les services de l'État, la commune met en œuvre un ensemble d'actions : **contacts réguliers par téléphone, distribution d'eau, de brumisateurs d'eau ...**

Si vous n'êtes pas concerné, peut-être que l'un de vos proches en a besoin, invitez-le à s'inscrire.

L'inscription en mairie peut être réalisée par le représentant légal

Si vous connaissez des personnes âgées, handicapées ou fragiles qui sont isolées, incitez-les à s'inscrire sur la liste de la Mairie afin de recevoir de l'aide de la part de bénévoles pendant une vague de chaleur, une période exceptionnelle, une épidémie,

Appelez-nous au 01.64.02.26.17, ou complétez la fiche au verso.

Vous pouvez l'envoyer par mail à : marie.berzin@conches-sur-gondaire.fr ou la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION
AU REGISTRE COMMUNAL DES PERSONNES VULNERABLES

NOM : PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

QUALITE AU TITRE DE LAQUELLE VOUS ETES INSCRIT(E) SUR LE REGISTRE NOMINATIF
(cocher la case correspondante)

- Personne âgée de plus de 65 ans
- Personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail
- Personne en situation de handicap
- Autre (personnes isolées, difficultés personnelles, etc)

ADRESSE :

NUMERO DE TELEPHONE :

Le cas échéant, COORDONNEES DU SERVICE D'AIDE INTERVENANT A DOMICILE :

.....

Le cas échéant, COORDONNEES DE LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE :
(NOM, ADRESSE, TELEPHONE)

.....

.....

J'accepte d'être inscrit (e) au registre communal des personnes vulnérables afin de bénéficier du dispositif d'alerte et de mobilisation, en cas de risques exceptionnels (canicule, grand froid, pandémie, ...)

Le cas échéant, NOM et QUALITE (enfant, ami, voisin, ...) de la tierce personne ayant effectué la demande :

Vous pouvez, à tout moment, demander l'accès à vos informations afin de les rectifier ou de les supprimer.

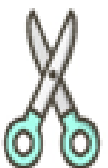
DATE DE LA DEMANDE

SIGNATURE :

..... / /

Conformément au règlement général sur la protection des données du 25.05.2018, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent et d'opposition à leur traitement. Si vous souhaitez l'exercer, envoyer un mail à : accueil@conches-sur-gondaire.fr

Mairie – 6 place de la mairie – 77600 CONCHES-SUR-GONDOIRE
Tel. : 01 64 02 26 17 – Fax : 01 60 07 92 52
Courriel : accueil@conches-sur-gondaire.fr





Madame, Monsieur,

La commune souhaite recueillir vos avis sur une potentielle mise en place d'une collecte de déchets verts à compter de mars 2025.

La collecte de déchets verts serait en gestion directe par le SIETREM (comme pour le reste des collectes sur la commune) et pourrait se faire 2 fois par mois d'avril à décembre de chaque année.

Le coût serait directement impacté sur la taxe d'ordure ménagère (TOM) que chaque contribuable Conchois paie tous les ans.

Le montant estimatif serait de 15 euros par habitant et par année mais il pourra évoluer en fonction du tonnage communal, et ce, tous les ans ainsi qu'en fonction des augmentations des coûts du marché public du SIETREM.

Les habitants devront présenter les déchets verts dans des contenants (à la charge des habitants) munis de deux poignées type poubelle ronde de ville à usage multiple, sans couvercle ou déposer des fagots de 1m20 maximum attachés avec des liens biodégradables (type ficelle ou corde) pour cette collecte.

Je vous invite à renvoyer ce formulaire, **avant le 5 octobre 2024**, directement dans la boîte à lettre de la mairie ou bien envoyer un courriel directement à accueil@conches-sur-gondaire.fr

Il est important de transmettre vos coordonnées lors des retours de vos questionnaires pour les rendre exploitables.

Je profite de ce courrier pour vous souhaiter une belle rentrée.

Le 2 septembre 2024

Madame la Maire
Martine DAGUERRE





QUESTIONNAIRE

| | |
|---|---|
| Nom : | |
| Prénom : | |
| Adresse : | |
| Coordonnées (courriels, téléphones ...) : | |
| Utilisez-vous le compostage ? | Oui ou non (Barrez la mention inutile) Si oui, avez-vous acheté le composteur : Au Sietrem ou En commerce Ou Fabrication artisanale (Barrez les mentions inutiles) |
| Seriez-vous favorable à la collecte des déchets verts : Si oui, poursuivre le questionnaire : | Oui ou non (Barrez la mention inutile) |
| Utiliserez-vous ce service d'avril à décembre ou seulement quelques mois (lesquels) ? | Oui ou non (Barrez la mention inutile) Mois de : |
| Allez-vous actuellement en déchetterie pour les espaces verts ? Si oui, combien de fois / an ? | Oui ou non (Barrez la mention inutile) fois/an |



LES ÉVÉNEMENTS

A VENIR

!

**08
SEPT**

GRANDE BROCANTE

**21
SEPT**

**11H-13H : INAUGURATION DES
SENTES**

**12
OCT**

**DISTRIBUTION DE BULBES *
NOUVEAUX DIPLÔMÉS *
MÉDAILLÉS DU TRAVAIL ***

**31
OCT**

**18H-21H : HALLOWEEN À
GUSTAVE RIBAUD ***

**8
DÉC**

SPECTACLE DE NOËL *

**14
DÉC**

ATELIER DES PETITS LUTINS *

*** sur inscription - réservé aux Conchois et Conchoises**

WWW.CONCHES-SUR-GONDOIRE.FR



Besoin d'aide pour vos démarches en ligne?
pré-enregistrement d'une demande de carte d'identité, passeport, cession de véhicule, carte grise, permis de conduire, demande de logement social, consulter son dossier de retraite, demandes auprès de la CPAM...

**Aidants
Connect**

Grâce au label Aidant Connect,
service public numérique,
nous réalisons vos démarches administratives
en ligne de manière légale et sécurisée.

sur RENDEZ-VOUS.



ameli.fr



impots.gouv.fr
un site de la Direction générale des Finances publiques



Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

Inscriptions par e-mail à
elodie.baron@conches-sur-gondoire.fr ou
au 01 64 02 26 17